RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Type de diplôme : Master 2
Domaine principal :SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
Domaine secondaire : SHS2_2 Science politique
Mention : Droit, économie, gestion
Spécialité : Gestion des collectivités territoriales
Finalité : Professionnelle

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	- Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Recteur de l'Académie, chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I Master (Nomenclature de 1967)

Code NSF : 128

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat
-Décider, assumer des responsabilités
-Savoir observer, analyser et évaluer
-Capacités d'écoute et de prise de parole
-Aptitudes à synthétiser, expliquer, convaincre, mobiliser
-Savoir s'organiser, travailler en équipe

Compétences ou capacités évaluées
- Décider et agir, en respectant l'esprit du service public.
- Maîtriser le fonctionnement des rouages de la vie politique.
- Rédiger des textes d'application et d'engager des procédures d'évaluation.
- Analyser, mettre en cohérence et synthétiser les informations relatives à des politiques existantes (réglementation, structures, moyens, données de terrain, discours des partenaires et des usagers) et aux perspectives de leurs évolutions.
- Monter des dossiers techniques, administratifs et financiers.
- Analyser les données globales et spécifiques se rapportant à un territoire.
- Savoir sélectionner l'information pertinente, l'analyser, l'interpréter et suivre ses évolutions.
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels.

- Élaborer des rapports, notes de synthèse, et présenter les résultats.
- Formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser des choix en sachant faire preuve de créativité et d'anticipation.
- Diffuser des informations et assurer leur valorisation
- Savoir rendre compte de la conduite de travaux et organiser la promotion de projets.
- S'organiser, gérer le temps pour mener les travaux dans les délais impartis.
- Écouter, négocier, convaincre, arbitrer, rechercher un équilibre entre les forces en présence, gérer les tensions et les situations conflictuelles.
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur un programme.
- Faciliter sur le terrain la mise en œuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués.
- Se constituer un réseau de personnes ressources.
- Travailler en concertation et en complémentarité avec des équipes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités
Les titulaires du M2 peuvent prétendre travailler au service de collectivités territoriales (notamment en mairie, au sein de services départementaux ou régionaux) et d'institutions ou d'associations en lien avec elles, ainsi qu'au sein de structures intercommunales, voire dans le cadre de centres de gestion de la FPT. Des sociétés privées prestataires de services aux collectivités constituent un second axe de débouchés professionnels. Les diplômés du M2 peuvent enfin également être recrutés par un ministère, une agence ou une administration dépendant de l'État (Ministère de l'emploi, Agence nationale de la cohésion sociale, Assemblée nationale et Sénat, ACSE, Impôt, Douanes notamment). Les enseignements dispensés par le M2 GCT et les liens étroits qu'il entretient avec l'IPAG de Paris Ouest permettent aux étudiants de préparer dans de très bonnes conditions toute une série de concours de la fonction publique (territoriale et d'État) pour intégrer comme fonctionnaire de très nombreuses institutions.

Types d'emplois accessibles :
Cadre dirigeant / dirigeante d'un service territorial
Directeur / Directrice des services déconcentrés de l'Administration
Directeur départemental / Directrice départementale des services déconcentrés de l'État
Directeur régional / Directrice régionale des services déconcentrés de l'État
Responsable d'un service déconcentré de l'État
Chargé / Chargée de mission développement territorial
Chargé / Chargée de mission programmes européens
Chargé / Chargée de projet et de développement territorial
Responsable de la communication
Assistant / Assistante parlementaire
Responsable d'enquêtes terrain
Chargé / Chargée d'enquêtes

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :
K1401
K1404
M1401
M1404
E1103

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :
Le Master se déroule en quatre semestres en présentiel pour les étudiants en formation initiale. Chaque semestre vaut chacun 30 crédits.
Au semestre 1, il existe deux UE de tronc commun (Sociologie politique et Politiques publiques) et une UE de spécialité intitulée « Collectivités territoriales » (avec des enseignements orientés vers le droit des collectivités). Au semestre 2, il existe deux UE de tronc commun (Analyse de l'espace publique et Langue et recherche documentaire) et une UE de spécialité intitulée « Collectivités territoriales » (correspondant ici à la réalisation d'un stage ou d'un mémoire).
Les enseignements du M2 se concentrent au semestre 3. Le semestre 4 est réservé à la réalisation d'un stage d'une durée variable et écourtée s'il se combine à la préparation aux concours dispensée par l'IPAG. Au semestre 3 les étudiants suivent quatre cours obligatoires du tronc commun et un séminaire général de professionnalisation et de rencontre avec des professionnels. Ils participent à quatre séminaires dans une des deux options : carrières publiques ou politiques publiques. Ils bénéficient d'un enseignement de langue. Au semestre 4 : les étudiants effectuent un choix parmi deux formules proposées (combinant une épreuve de grand oral, la préparation IPAG et/ou un stage).

Modalités de contrôle :
. Continu. Écrit et oral, notamment pour les séminaires ; et terminal, plutôt pour les cours du tronc commun. Session de rattrapage.
. Le mémoire doit être dactylographié et donne toujours lieu à soutenance orale devant un jury.
- la compensation se pratique uniquement entre les UE d'un même semestre ; en d'autres termes, la moyenne de 10/20 est requise à l'issue du S3 aussi bien qu'à la fin du S4.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	oui		PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense
En contrat d'apprentissage			
Après un parcours de formation continue	oui		
En contrat de professionnalisation			
Par candidature libre	oui		Possibilité de VES ou VAP
Par expérience *Date de mise en place :*	oui		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Master
Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002
Références autres :
Pour LMD2 arrêté du 12 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense à délivrer les diplômes nationaux
Pour LMD3 arrêté d'habilitation en cours

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Nombre de titulaires de la certification (par sexe) pour les trois dernières années
2011-12 : 5 Hommes et 10 Femmes
2010-11 : 6 Hommes et 10 Femmes
2009-10 : 4 Hommes et 14 Femmes

Autres sources d'informations :

www.u-paris10.fr
Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : www.etudiant.gouv.fr
Portail ONISEP : www.onisep.fr

Lieu(x) de certification :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
UFR de Droit et de science politique, bâtiment F
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Historique :
Ce master s'appuie sur l'expérience du DESS de "Politiques publiques locales" créé par Pierre Gaborit en 1990 .

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification
http://www.u-paris10.fr